

RAPPORT DE LA COMMISSION MEDICALE ET DE PREVENTION REGIONALE, AG AURA 20 11 2021

2021 a été une année perturbée pour toutes les activités fédérales, et la Commission médicale et de prévention n'y a pas échappé.

Nous voyons arriver maintenant les conséquences de la suppression quasi complète du rôle du médecin fédéral dans la validation des CACI.

Son rôle se limite maintenant dans les textes à l'examen pour reprise de la plongée après accident, Trimix Hypoxique, Apnée en profondeur au-delà de 6 mètres en compétition et

De ce fait, de nombreux médecins fédéraux se sont désintéressés de ce rôle ou ont pris leur retraite « fédérale ».

Certains départements n'ont plus de médecins fédéraux et d'autres n'en ont plus que sur le papier.

Certains comités ou responsables de clubs m'ont contacté en me demandant de trouver des médecins fédéraux sur leurs territoires...

Il est évident que je ne suis pas en mesure d'appeler chacun des 6201 médecins libéraux d'AURA et leur demander s'ils veulent bien être médecins fédéraux...

Nous avons donc décidé de procéder autrement :

Seuls les CODEP, les clubs et les SCA connaissent des médecins sur leur territoire qui pourraient être intéressés.

Je ne dispose pas actuellement de la liste des médecins de CODEP et je vous remercie de me donner les coordonnées de vos médecins de comités.

Il faut qu'ils me donnent leurs coordonnées et sinon qu'ils diffusent l'information dans leur comité ou dans leur club ou SCA.

Je lancerai d'autre part un appel lors de l'Ag, en vous diffusant également un « cahier des charges » pour les candidats.

La liste actuelle, datant de janvier 2018, ne comporte pas les adresses mails des médecins fédéraux, ce qui m'obligerait à tous les appeler, tâche difficile, mais j'en appelle certains que je connais et l'actualisation avance doucement

Je m'engage à ce que la liste soit actualisée et publiée sur le site pour le 31 janvier, avec votre aide.

Je travaille également à actualiser une liste des médecins spécialistes utiles car, là aussi, la liste s'est étiolée par manque de contact locaux.

L'année 2021 a également vu le changement d'équipe au niveau fédéral nationale et les choses semblent bien évoluer dans les relations entre le CDN et la CMPN, mais avec quelques problèmes encore de coordinations dans les actions.

Nous avons prévu, au niveau d'AURA, de nous impliquer dans les formations sport-santé, mais les formations que nous proposons pour début 2022 ne doivent pas se télescoper avec des initiatives directes de formation de la fédé.

Nous y travaillons.

Notre vision sur ce plan a deux particularités :

- Une implication importante de la CTR en liaison avec la CMPR.

- Une vision non « mono-fédérale » car aucune fédération ne peut prétendre à tout faire dans les différentes composantes du sport santé. L'apport d'approches que nous ne maîtrisons pas chez les plongeurs peut être apportée par d'autres compétences et il ne faut pas s'enfermer dans une vision autarcique.

Cette approche en sport santé nous ramène au problème des médecins fédéraux : Nous devons reprendre et poursuivre leur formation pour faire évoluer celle-ci vers un rôle de référent pour les structures de plongée, mais aussi pour leurs confrères généralistes ou spécialistes.

Nous allons également, avec votre aide, mettre en place des réunions décentralisées présentes ou distancielles en direction des médecins fédéraux, élargies aux médecins intéressés par cette démarche, ceci dans tous les territoires d'AURA

Il y a du travail devant nous, mais également de bons espoirs d'avancer.

Charles MERCIER-GUYON
Président de la CMPR AURA